



A plus d'un égard, ce congrès revêt un caractère particulier. Celui tout d'abord de l'anniversaire des 25 ans de notre syndicat. Il y a en effet bientôt 25 ans, le 7 octobre 1992, naissait le SNPIEN. Dans l'éditorial du premier bulletin qui s'appelait

déjà « *Inspecteur aujourd'hui* », Roland Ramis rappelait qu'une des motivations de cette fondation était celle d'un syndicalisme démocratique. Il savait de quoi il parlait puisque le choix avait été fait de ne pas créer le SNPIEN au sein de la FEN qui traversait justement une profonde crise de démocratie qui allait lui coûter son avenir.

25 ans après, notre syndicat rassemble pour son congrès un nombre croissant de ses adhérents. C'est le signe que les volontés démocratiques de nos fondateurs sont toujours au rendez-vous.

Puisqu'il revient au secrétaire général de faire le bilan moral de l'activité syndicale depuis notre dernier congrès à Bordeaux, j'aurais pu, mes chers camarades, me limiter à faire la liste des éléments qui traduisent la bonne santé de notre organisation : un nombre d'adhérents en hausse, des sollicitations de plus en plus fréquentes de la part de nos collègues, l'expression renouvelée de beaucoup d'entre eux d'une adhésion pour les positions que nous défendons, une place croissante de nos expressions dans la presse sur les sujets nous concernant, un rôle clairement accru dans la vie de notre fédération, une trésorerie saine, ...

Tout cela est le fruit du travail de nos camarades de la Commission administrative nationale et du Conseil syndical national, de nos élus en CAPN, de nos représentants au Conseil supérieur de l'Éducation ou au Comité technique ministériel de l'Éducation nationale, de nos élus en CAPA et de nos représentants dans les instances de la fédération. Tout cela est le fruit de vos engagements dans vos académies, celui des secrétaires académiques, celui de l'ensemble de nos militants auprès de nos collègues inspectrices et inspecteurs. Le fruit de votre volonté à vouloir un syndicalisme à la fois proche des préoccupations quotidiennes de nos collègues et capable de penser la profession et le système éducatif.

Mais évitons le travers de croire qu'un anniversaire ne devrait donner lieu qu'à un discours laudateur. L'enjeu de ce congrès est de donner une nouvelle dynamique à notre vie syndicale. Et c'est dans l'engagement de chacun d'entre nous que nous devons la penser. Ces quelques jours que nous allons passer à débattre de nos mandats, à réfléchir à l'avenir de notre profession, à construire nos revendications doivent aussi convaincre de la nécessité

de l'engagement de chacun y compris dans le contexte difficile que nous connaissons tous d'une surcharge permanente de travail et d'une complexification de nos missions. La force d'un syndicat, vous le savez, c'est la détermination militante de ses adhérents.

Il y a bien sûr une autre raison qui donne à ce congrès un caractère particulier : le contexte politique actuel. La campagne présidentielle est l'occasion de positions sur l'avenir de la fonction publique, dont vous savez que pour beaucoup, elles sont loin d'être portées par les conceptions auxquelles notre syndicat est profondément attaché. Nous le savons, la réduction des effectifs de la fonction publique n'obéit pas à une rationalité dont les chiffres feraient la preuve, elle est un choix idéologique : celui de transférer une part des missions des services publics vers des services privés et payants. C'est-à-dire faire le choix de les réserver aux plus riches et donc de priver les classes populaires de soins, d'éducation, de culture et de sécurité.

Nos missions quotidiennes nous portent à constater, chaque jour, l'engagement des fonctionnaires à la qualité du service public d'enseignement. Mais elles nous permettent aussi de mesurer combien nous sommes loin d'avoir réuni les conditions nécessaires à la démocratisation de la réussite scolaire. Au début de la mandature présidentielle actuelle, notre syndicat s'est engagé dans la concertation préalable à la refondation de l'École avec l'espoir que pouvait représenter un discours nouveau, d'autant que désormais la loi de refondation inscrivait la démocratisation de la réussite scolaire comme un objectif légal du service public d'éducation.

La réforme des rythmes, la réforme du collège, l'absence de projet pour l'amélioration de l'enseignement professionnel, une volonté trop timide en matière de mixité scolaire, les insuffisances notoires de la formation initiale et continue, ... nous aurions de la peine à dresser un bilan aussi enthousiaste que celui dressé par le ministère. Mais nous savons aussi ce que serait le retour d'une politique à nouveau guidée par la réduction des postes de fonctionnaires ou par une redéfinition des programmes qui voudrait donner à l'école une mission idéologique portée par le roman national.

Notre syndicat n'a évidemment pas vocation à prendre parti pour l'un ou l'autre des candidats mais il ne peut rester en retrait des débats fondamentaux sur lesquels se construit l'avenir de l'école. Notre attachement à un service public national et notre volonté de considérer la démocratisation de la réussite scolaire comme l'enjeu majeur de l'action publique ne peuvent être compatibles avec l'idée d'une école à deux vitesses, gagnée par la privatisation et la marchandisation.

Parmi les réformes engagées par l'actuelle ministre, certaines restent à mettre en œuvre, notamment celle de l'évaluation des enseignants. Bien sûr nous ne pouvons que regretter que la disjonction complète entre évaluation et progression de carrière qui semblait être souhaitée par Vincent Peillon n'ait pu se concrétiser totalement. Les rendez-vous de carrière obéiront sans doute davantage à une procédure de gestion des flux de promotion qu'à une évaluation telle que nous pourrions la concevoir. Mais pour autant ne négligeons pas que cette réforme porte un autre aspect de l'évaluation qui est celui de l'accompagnement et que, de ce point de vue, s'ouvre à nous une évolution de la conception même de l'évaluation qui correspond à ce que nous portons depuis des années. Mes chers camarades, emparons-nous de cette réforme.

Profitons de cette évolution pour mettre en œuvre des pratiques d'évaluation qui seront celles que nos écrits et notre charte défendent depuis des années. Cela demandera de la détermination car déjà, ici où là, certains recteurs et DASEN font preuve de quelques résistances à engager ces changements. Ici où là, ils veulent nous enfermer dans des procédures, nous contraindre à des modèles académiques et départementaux là où nous savons qu'il serait au contraire indispensable de construire ces nouvelles procédures d'évaluation avec les enseignants et cela, tant sur le plan des finalités que sur celui des modalités. L'accompagnement est l'occasion de rompre avec des stratégies managériales dont nous ne cessons de dire qu'elles ne permettent en rien l'amélioration qualitative du service public et qu'elles détériorent les relations hiérarchiques. L'action syndicale, c'est aussi cela, dire haut et fort quelles conceptions nous défendons pour notre métier parce que ces conceptions ce sont nos valeurs qui les portent : celle d'une école émancipatrice, capable de transmettre le savoir et la culture commune à toutes et tous et tout particulièrement aux enfants des classes populaires qui ne peuvent s'appuyer que sur le service public pour développer les compétences citoyennes qui leur permettront de vivre et de travailler, ensemble et dans le respect de chacun. Car ce métier que nous avons choisi de faire, c'est pour cela que nous voulons l'exercer, pour que l'égalité ne soit pas un mot au fronton des écoles sans être une réalité dans le parcours scolaire de l'élève.

Les conflits avec notre hiérarchie se multiplient. Le SNPI n'a jamais été autant sollicité par des adhérents demandeurs d'accompagnement et d'aide. Il serait vain de vouloir résumer des situations parfois complexes et très diverses mais une chose est certaine, le développement des pouvoirs locaux fait le lit de comportements hiérarchiques qui ne devraient pas être tolérés au sein de la fonction publique. Nous devons retrouver les principes de pouvoir impersonnel qui sont ceux d'une autorité hiérarchique liée à l'application des textes réglementaires. Or nous devons constater que dans bien des cas, le développement d'une conception managériale de l'autorité contribue largement à détériorer les conditions de nos exercices professionnels allant parfois jusqu'à menacer gravement l'équilibre des personnes et leur santé au travail. Bien sûr la force de notre attachement à des

principes d'autorité basés sur l'égalité et le respect, nous la puissions dans notre capacité à en faire la preuve, nous-mêmes, dans nos relations avec les enseignants. C'est le sens de notre charte.

Pour ne faire ressortir que quelques points saillants de l'évolution récente de notre organisation et pour ne pas succomber à trop faire durer le plaisir de m'adresser à vous, je me contenterai de quelques éléments qui pour être essentiels ne sont pas toujours totalement visibles pour l'ensemble des adhérents.

Premier point, le travail fédéral au sein de la FSU

Ce n'est pas par le poids de ses adhérents qu'un syndicat comme le nôtre prend sa part dans les décisions fédérales, vous vous en doutez bien, c'est par l'engagement et la pertinence de cet engagement. Notre présence active dans les instances fédérales, y compris au sein du secrétariat national depuis la rentrée dernière, permet non seulement que nous participions à l'élaboration des positions de la fédération, notamment sur les questions éducatives, mais aussi que nous puissions y faire valoir le point de vue particulier des inspecteurs. Ce fut évidemment particulièrement important quand les débats ont porté sur la réforme de l'évaluation des enseignants.

Ce travail fédéral, c'est aussi par nos interventions dans les journées de formation syndicales que nous l'exerçons. Cette année nous aurons ainsi contribué à la réflexion syndicale de près d'un millier d'enseignants des 1er et 2d degrés, au travers de près d'une quarantaine d'interventions lors de stages syndicaux dans toute la France, pour l'essentiel sur la question de l'évaluation ou celle du management mais aussi sur la question de la liberté pédagogique, de l'inclusion et quelques autres.

Ce travail fédéral c'est aussi notre contribution à la réflexion de la fédération. Par notre présence, au cœur des débats de la Commission Éducation et par nos responsabilités au sein de son collectif d'animation. Mais aussi parfois de manière plus exceptionnelle, comme par nos responsabilités au sein du chantier sur les disciplines et l'interdisciplinarité au sein de l'Institut de Recherches de la FSU, dont témoigne le numéro de Regards Croisés que vous avez eu dans vos sacoches.

Deuxième point de ce bilan : notre contribution à penser le métier d'inspecteur.

Quelle ne fut pas la surprise de nos collègues d'entendre leur DASEN en Conseil d'IEC lire un texte qu'il jugeait exemplaire sur les conceptions de notre fonction et de reconnaître à sa couverture qu'il était extrait de notre revue « Inspecteur Aujourd'hui ». Et je vous avoue la satisfaction de ceux d'entre nous qui au détour d'une conversation avec un Inspecteur général, avec un responsable du ministère ou avec un chercheur universitaire, recueillent une allusion faite à la qualité de nos textes, la pertinence de nos prises de positions, de notre argumentation quand bien même ceux qui l'expriment avouent par ailleurs ne pas en partager tous les choix.

Ce travail nous devons le poursuivre. Par exemple, pour exprimer nos conceptions de l'accompagnement. Car pour l'instant, que

ce soit du côté de l'institution ou de celui des autres organisations, rien! C'est pourquoi un prochain numéro de notre revue y sera consacré et que vous serez sollicités pour témoigner de vos expériences déjà en œuvre et allant dans ce sens.

Faites un comparatif, mes camarades, entre les publications des autres syndicats d'inspecteurs du premier et second degrés et vous constaterez aisément que l'essentiel de ce qui est produit pour penser syndicalement le métier est l'œuvre du SNPI-FSU. D'ailleurs lorsque la presse s'intéresse à l'inspection, à l'évaluation des enseignants, nous sommes désormais très souvent sollicités et parfois les seuls sollicités. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas de nous transformer en pseudo-universitaires mais d'affirmer qu'il n'y a pas d'action syndicale possible sans que soient pensés le contexte dans lequel elle s'exerce et les incidences qu'elle pourrait avoir.

Et cela donne une réelle force à nos propos. Je ne prendrais que l'exemple des négociations sur l'évaluation des enseignants. Parmi les points sur lesquels nous avons eu un poids décisif, nous avons obtenu que les rendez-vous de carrière donnent lieu à une évaluation des pratiques en classe et non à un simple déclaratif par portefeuille de compétences. Ce qui a donné tout le poids nécessaire à cette demande pour qu'elle obtienne satisfaction, c'est la qualité de notre réflexion sur les enjeux de l'évaluation.

Troisième point de ce bilan : notre présence auprès des inspecteurs sur le terrain.

Je crois que ce qui caractérise notre organisation syndicale, c'est la réalité concrète de notre engagement auprès des collègues. En tous cas, ils sont nombreux à nous le dire. Et quelques-uns à nous rejoindre faute d'avoir trouvé cette qualité auprès du syndicat auquel ils adhéraient.

Je ne parle pas ici seulement des questions liées au mouvement. L'engagement et l'efficacité de nos commissaires paritaires à suivre avec une attention particulière les dossiers de mutation démentent depuis bien longtemps la rumeur qu'il serait bien plus efficace de confier son dossier au syndicat majoritaire.

Non, je voudrais parler des multiples relations que nous avons avec des collègues rencontrant des difficultés. C'est un choix coûteux en temps pour ceux d'entre nous qui s'en occupent, celui de se rendre disponible à tout collègue, syndiqué ou non. Aucune autre organisation syndicale ne met à disposition des collègues un numéro de portable sur son site web. Ce n'est pas seulement essentiel pour être réellement au service de nos collègues, c'est aussi la certitude pour nous d'être en lien avec la réalité multiple de l'exercice de notre métier, avec la réalité du terrain et de ses diversités, avec la réalité du quotidien.

Bien sûr pour certains de ceux qui nous sollicitent, cela relève de la simple consommation de service. Mais, expliquer à un collègue qui fait une demande au sujet de sa mutation que nous le défendrons dans le strict cadre des règles communes qui garantissent l'égalité de traitement, c'est déjà faire de la formation syndicale.

Et puis le syndicat est aussi un recours humain, un recours de solidarité professionnelle qui permet à des collègues dont les difficultés sont telles qu'elles mettent en péril leur santé et leur équilibre, de pouvoir être soutenus. Entendons-nous bien, nous ne faisons pas de miracles. Parfois notre intervention dénoue les situations efficacement. Mais parfois, les portes se ferment autant à nos demandes qu'aux leurs. Mais dans un moment où l'institution fait œuvre à l'égard d'un collègue de mépris voire de violence morale, le soutien que nous tentons de mettre en œuvre fait la preuve d'une fraternité syndicale nécessaire.

Quatrième point sur lequel je voudrais attirer votre attention : le second degré

À l'origine notre syndicat fut fortement porté par les collègues du second degré mais progressivement, ils sont devenus moins nombreux. C'était un enjeu essentiel que de renforcer leur présence au sein de notre CAN. Ce sera le cas pour notre prochain mandat. Des inspectrices et des inspecteurs de l'enseignement professionnel ont fait acte de candidature à la CAN. Si vous leur accordez vos suffrages samedi, ce seront donc au total cinq inspecteurs du second degré qui siégeront en CAN à la suite de ce congrès.

Dans une période où certains projets électoraux veulent transférer l'orientation aux régions, dans une période où l'enseignement professionnel a été oublié malgré les promesses et se trouvera peut-être, plus que jamais, face à la réduction de la formation professionnelle sous statut scolaire au profit de l'apprentissage, il est essentiel que nous nous engagions auprès des collègues IEN-IO et IEN ETEG davantage que nous étions capables de le faire.

Venons-en maintenant aux questions « corpo ». Faisons le bilan du mandat présidentiel qui s'achève.

Nous avons obtenu une amélioration de notre grille d'avancement par l'accès à la hors échelle B pour les IEN et à la hors échelle Bbis pour les IA-IPR. C'est un progrès mais aujourd'hui la faiblesse des ratios de promotion le réserve à un nombre beaucoup trop réduit de collègues.

La création des emplois fonctionnels, que nous ne considérons pas en soi comme un progrès statutaire, loin de là, va permettre une amélioration de rémunérations. Mais elle n'est pas encore totalement finalisée et hier encore j'exprimais au ministère notre volonté que l'inquiétude des collègues IEN-A soit entendue sur les questions indemnitaires. Ces progrès encore incertains ne concerneront de toute façon qu'une part réduite de la profession.

La nouvelle grille indiciaire des inspecteurs dont ne sont publiés à ce jour que les indices bruts ne concernera de toute façon qu'un transfert prime-points, c'est-à-dire l'intégration d'une partie de l'indemnité dans le salaire. C'est un progrès mais seulement au moment du calcul de la pension parce que dans un premier temps cela n'augmentera pas les rémunérations.

Enfin, la négociation en cours sur la revalorisation indemnitaire, malgré des discours qui nous avaient rendus optimistes au mois de décembre dernier et qui nous laissaient penser qu'une substantielle augmentation était envisageable, n'est toujours pas acquise.

Le solde du GT10 et de PPCR pour les inspecteurs est donc bien maigre. Mais il ne suffit pas d'exprimer son mécontentement pour peser sur les décisions ministérielles. Si nous voulons être entendus, il y a plusieurs conditions.

La première, c'est de pouvoir compter sur une forte mobilisation exprimant le mécontentement et les revendications. Et c'est rarement le cas avec les inspecteurs. L'exemple de la mobilisation pour l'indemnité éducation prioritaire est révélatrice. Toutes les conditions étaient réunies pour une forte mobilisation et tout particulièrement celles produites par l'inacceptable injustice que représente cette inégalité de traitement entre les inspecteurs et les chefs d'établissement. La mobilisation a été forte sur quelques académies. Mais trop souvent, elle n'a été que l'expression d'une intention qui a vite cédé à des raisons certainement louables mais désastreuses sur le plan du rapport de force syndical. On peut fustiger les responsables syndicaux de ne pas avoir été suffisamment fermes mais la fermeté du propos n'est rien sans le rapport de forces.

La seconde condition pour être entendus est de pouvoir créer un arc syndical le plus large possible, justement pour créer ce rapport de forces. Mais le contexte politique de la gauche au pouvoir rend certains syndicats plus conciliants et depuis cinq ans rares furent les opportunités d'alliance offensive.

Cette opportunité vient d'apparaître à nouveau. Dans les jours qui vont suivre l'ensemble des syndicats d'inspecteurs représentatifs en CAPN ou CAPA c'est-à-dire le SIEN-UNSA, le SNIA.IPR-UNSA, le SIA, le SGEN-CFDT et le SNPI-FSU vont inciter à une démarche pétitionnaire pour demander l'ouverture de discussions sur les rémunérations, les indemnités et la carrière. C'est évidemment un peu tard dans le calendrier politique et nous aurions préféré qu'une telle unité ait pu être possible il y a un an mais nous ne pouvions pas refuser de nous associer à une telle initiative. C'est ce que la CAN a bien compris en votant notre participation à cette pétition à l'unanimité des votes exprimés. Mes chers camarades, il faut que cette pétition recueille la signature de tous nos collègues. Il faut que chacun d'entre nous œuvre dans ce sens. Quel que soit le résultat des élections présidentielles, cette pétition, si elle est largement signée, constituera un premier rapport de force avec le futur gouvernement pour exiger que soit pris en compte l'inacceptable recul de notre pouvoir d'achat.

Je ne sais évidemment pas de quoi sera fait l'avenir de nos missions mais dans les temps futurs nous serons peut-être face à des évolutions inacceptables. Il sera de la responsabilité de la CAN de vous proposer des formes d'actions réalistes car on peut toujours faire appel à des formes plus radicales mais si elles ne mobilisent pas, elles n'ont pour effet que nous décrédibiliser.

Mais il sera de votre responsabilité que la mobilisation nécessaire soit au rendez-vous pour lutter contre les éventuelles politiques réactionnaires qui nous attendent peut-être. Nous devons être capables de montrer notre détermination par des actions où une forte majorité d'inspecteurs s'engage.

Parmi les questions que nous devons traiter lors de ce congrès, l'une pourrait dans les années à venir prendre une importance particulière pour les missions de ceux d'entre nous qui exercent dans le premier degré : la question de l'avenir des circonscriptions. Nous en débattons demain. La dégradation des conditions de travail pourrait parfois créer des tentations d'évolution qui portent l'espoir d'un quotidien plus léger. Mais nous devons bien mesurer ce que sont les risques de ces évolutions. Je sais déjà que les principes mêmes de ce syndicat, ceux qui sont inscrits dans ses buts exprimés par ses statuts, feront que nous penserons cette question à la fois dans la perspective de nos conditions de travail et à la fois dans l'analyse politique des conséquences que pourraient avoir de telles évolutions sur le service public d'éducation nationale.

Un mot, si vous le permettez, aux camarades de la CAN. Pour leur dire combien leur engagement est essentiel. Notre travail collectif est parfois complexe mais il fait la preuve d'une démocratie effective portée par l'engagement et la réflexion. Parmi les membres de la CAN actuelle, l'un a décidé de ne plus se représenter pour raisonnablement réduire ses engagements militants qui sont nombreux et mieux profiter de sa retraite. Il était au SNPI depuis les premiers temps et nous avons tous apprécié la qualité posée de sa réflexion comme sa grande disponibilité. Patrick Bet, au nom du SNPI-FSU, je voudrais te remercier pour ce que tu as apporté depuis de longues années à notre organisation syndicale.

Enfin un mot pour vous, toutes et tous, et tout particulièrement qui viennent pour la première fois à notre congrès. Le SNPI a besoin de vous, de votre engagement et de votre réflexion. Il a besoin de vous pour porter haut et fort une certaine idée de l'école et pour lutter pour qu'elle adienne.

Lutter pour que cette école donne à toutes et tous le pouvoir d'exercer une citoyenneté libre et responsable.

Lutter pour que cette école transmette et construise les savoirs nécessaires pour comprendre le monde et y agir avec raison.

Lutter pour que cette école soit le ferment d'une société de liberté, d'égalité et de fraternité.

Et c'est ensemble, chères et chers camarades, que nous mènerons cette lutte.

